

Messages pour la communauté française au Japon

- Les autorités japonaises font face à une situation grave sur le site nucléaire de Fukushima. Malgré l'éloignement, un accroissement des niveaux de radioactivité a déjà été constaté au niveau de l'agglomération de Tokyo, et reste attendu dans les prochaines heures en fonction de l'évolution de la météorologie (direction des vents dominants et chutes de pluie). Ces niveaux resteront probablement faibles, mais pourraient s'amplifier ultérieurement en fonction de l'évolution des réacteurs accidentés, avec un décalage de l'ordre de 20 à 30 heures compte tenu des conditions météorologiques actuelles.

- Plusieurs précautions peuvent être prises, compte tenu de cette situation, par les membres de la communauté française au Japon :
 - A titre préventif, mais aussi afin de faciliter la tâche des autorités japonaises, dans l'hypothèse d'une aggravation importante de la situation, un éloignement de Tokyo (et plus généralement des régions relativement proches de la centrale de Fukushima) vers le sud du pays, ou un retour en France est recommandé à tous ceux dont la présence n'est pas indispensable sur leur lieu de résidence et de travail.

 - S'agissant des personnes qui resteront présentes, il convient de suivre les consignes diffusées par les autorités japonaises en cas d'annonce d'une aggravation de la situation. Il convient notamment d'éviter autant que possible des déplacements sous la pluie, l'eau de pluie pouvant être contaminée par des particules radioactives, et plus généralement de limiter les déplacements ainsi que les aérations des logements et bureaux. Les autorités japonaises procéderont en cas de nécessité à la distribution de comprimés d'iode aux populations. Il est aussi possible de se procurer des comprimés d'iode auprès de l'ambassade. Ces comprimés sont surtout importants pour les femmes enceintes et allaitantes, les enfants et jeunes adultes. En raison de leur durée d'effet limité, la prise de ces comprimés ne doit impérativement s'effectuer que sur les consignes données par les autorités nipponnes ou l'ambassade, qui agit en étroite relation avec les experts et médecins de l'institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN).